

Commerce et politique agricole

La politique agricole française et européenne peut être une arme contre la pauvreté

Nous demandons aux candidats et aux partis politiques de s'engager à :

Plus du tiers des partenaires et des projets soutenus par le CCFD ont pour objet le renforcement des organisations de défense des droits des ruraux et des producteurs agricoles et de la pêche, l'amélioration de la production familiale et de la commercialisation agricole, passant par la défense de l'accès à la terre, à l'eau, au crédit, à la formation agricole, l'amélioration des infrastructures pour les producteurs familiaux. En outre, face à des politiques publiques agricoles ou commerciales, qui nient les besoins prioritaires de ces populations, le CCFD soutient les propositions et les mobilisations en faveur d'autres politiques. La revendication croissante pour un droit à la souveraineté alimentaire est devenue une clé du travail du CCFD, défendant le droit pour chaque pays, peuple ou communauté de choisir sa politique agricole et alimentaire, sous réserve que celle-ci ne porte pas atteinte à la souveraineté alimentaire des autres. C'est dans ce cadre que le CCFD s'engage pour que la France soutienne d'autres politiques en matière de production et de commerce agricole, mais aussi de consommation.

1. Faire du soutien à l'agriculture familiale une priorité politique

- En renforçant l'aide publique au développement française en faveur d'une production familiale diversifiée, en particulier pour les productions vivrières destinées au marché local et régional.
- En exigeant une meilleure répartition et un plafonnement des aides de la Politique agricole commune en faveur des agriculteurs familiaux et des zones agricoles marginalisées, afin de réorienter la production agricole européenne vers des priorités de sécurité alimentaire et de développement rural en Europe. En particulier, soutenir la production de protéines en alternative au soja et engager une désintensification de l'élevage, en particulier pour la volaille, le porc et l'élevage laitier.
- En mettant fin au dumping de produits agricoles à bas prix sur les marchés mondiaux. Il est nécessaire de réguler fortement l'exportation de produits comme les découpes de poulet, le lait en poudre, les farines de céréales, les conserves variées, tous produits issus de filières agro-industrielles intégrées qui concentrent les subventions à toutes les étapes. Ces exportations de surplus à bas prix privent les agriculteurs du Sud de leur potentiel de développement vers les marchés locaux, en particulier urbains.

2. Défendre le droit à la protection des marchés

- Dans les négociations d'Accords de partenariat économique entre UE et les pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP).
- À l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en soutenant fortement la demande des pays en développement de pouvoir soustraire de la libéralisation les produits vitaux pour la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et le développement rural, à travers la définition large et ouverte de « Produits spéciaux » et appuyer le recours large à des mesures de sauvegarde permettant aux pays en développement de mieux réguler les fluctuations des importations agricoles ayant des impacts négatifs sur la production locale.

3. Exercer un contrôle plus strict sur les entreprises agro-alimentaires

- Développer le cadre législatif existant en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises et l'étendre à leurs activités dans les pays en développement.
- Rendre obligatoire pour l'ensemble des entreprises l'élaboration de rapports de développement durable y compris sur leurs activités à l'étranger
- Défendre des prix et salaires rémunérateurs pour les agriculteurs et salariés agricoles des pays du Sud comme des pays européens, notamment en contrôlant les marges bénéficiaires des entreprises agro-alimentaires.

Un modèle agricole destructeur

« Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ne plus laisser de place et rester les seuls habitants au milieu du pays (Isaïe 5,8). Il(s) devien(nent) par là injuste, en ne respectant pas ceux qui ont des droits égaux aux siens, autant sur la propriété que sur les fruits de la terre. »

Jean-Paul II, 1991

.....

« Pour la doctrine sociale de l'Eglise, le processus de concentration de la propriété de la terre est considéré comme un scandale car il s'oppose nettement à la volonté et au dessein salvifique de Dieu dans la mesure où il nie à une très grande partie de l'humanité le bénéfice des fruits de la terre ».

Pour une meilleure répartition de la terre, le défi de la réforme agraire
Conseil pontifical Justice et Paix,
1997

.....

Trois milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, trouvent leurs moyens de subsistance dans l'agriculture. Depuis des siècles, les agriculteurs familiaux nourrissent les sociétés humaines, s'adaptant aux spécificités de chaque région, développant une production diversifiée qui tire parti au mieux des ressources locales malgré des moyens limités. Dans les pays en développement, ils représentent encore 70 à 80 % des emplois.

Aujourd'hui, ils sont les premières victimes de la pauvreté : ils représentent 80 % des 852 millions de personnes souffrant de la faim et des deux milliards de personnes vivant avec moins de 2 euros par jour.

L'agriculture familiale est négligée dans toutes les politiques au profit d'une agriculture qui s'appuie sur la concentration des capitaux et des acteurs économiques, l'industrialisation, la spécialisation régionale et la libéralisation des échanges agricoles mondiaux.

Ce modèle agricole détruit les emplois agricoles, dégrade et accapare les ressources naturelles, produit une alimentation standardisée, de plus en plus transformée dans des filières agro-industrielles mondialisées.

Pour relever le défi de la pauvreté et de la faim, il faut certes augmenter la productivité agricole, mais en s'appuyant sur les paysans et non en les ruinant.

Mieux soutenue, l'agriculture familiale est capable d'augmenter sa productivité, dans le respect des hommes et de l'environnement.

Or l'aide publique au développement, qu'elle soit française, européenne ou multilatérale (la Banque mondiale...), a fortement réduit son soutien au développement agricole. Plus grave, elle le concentre aujourd'hui sur la modernisation de filières d'exportation spécialisées, intégrées le plus souvent dans des chaînes agro-industrielles mondialisées. Elle marginalise ainsi les producteurs familiaux, pourtant capables aussi de produire pour l'exportation.

Depuis vingt ans, les politiques du FMI, puis les règles commerciales, ont poussé à l'ouverture croissante des marchés agricoles, exposant les producteurs familiaux à une bataille inégale pour l'accès aux marchés locaux contre des produits importés à très bas prix. Dans les négociations actuelles à l'OMC, ou entre l'Europe et les pays ACP, la France doit défendre le droit des pays à protéger leurs produits agricoles.

Dans cette même logique, la France doit obtenir de la Commission qu'elle donne aux pays ACP, dans le cadre des négociations commerciales régionales, le temps nécessaire pour mettre en place des marchés communs régionaux suffisamment protégés et effectifs en termes de développement d'échanges agricoles régionaux.

L'Europe doit également réformer sa Politique agricole commune afin de sortir de sa logique de soutien à l'industrialisation de l'agriculture. En exportant à bas prix ses excédents de lait, viande ou céréales, avec ou sans subventions, l'Europe concurrence ainsi les paysans du Sud sur leurs propres marchés locaux. Ce commerce ne profite ni aux agriculteurs européens, ni aux consommateurs pauvres des pays du Sud. Les intermédiaires concentrent tous les bénéfices.

Enfin, on constate que **les industries agro-alimentaires les plus importantes à l'échelle mondiale, dont certaines sont européennes, concentrent toutes les étapes de la production agricole jusqu'à la distribution de produits alimentaires finis, et contrôlent de plus en plus la production agricole des pays du Sud.** Elles pèsent de ce fait de plus en plus dans le développement de ces pays. Il est donc essentiel que les politiques publiques françaises et européennes régulent plus fortement l'action de ces entreprises, afin qu'elles soient tenues responsables des conséquences humaines, sociales et environnementales de leurs activités, par le biais de cadres législatifs plus contraignants.

Références

- **Nourrir la planète**

Michel Griffon, éditions Odile Jacob, 23,90 euros

- **Agriculture. Pour une régulation du commerce mondial**

Coordination Sud

www.coordinationsud.org